

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1587)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 613

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 35 D

Au début de l'alinéa 16, substituer aux mots :

« L'ouvrage ou l'infrastructure »

les mots :

« La digue ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« mis »

le mot :

« mise ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec la rédaction retenue par le Sénat à l'alinéa 15.